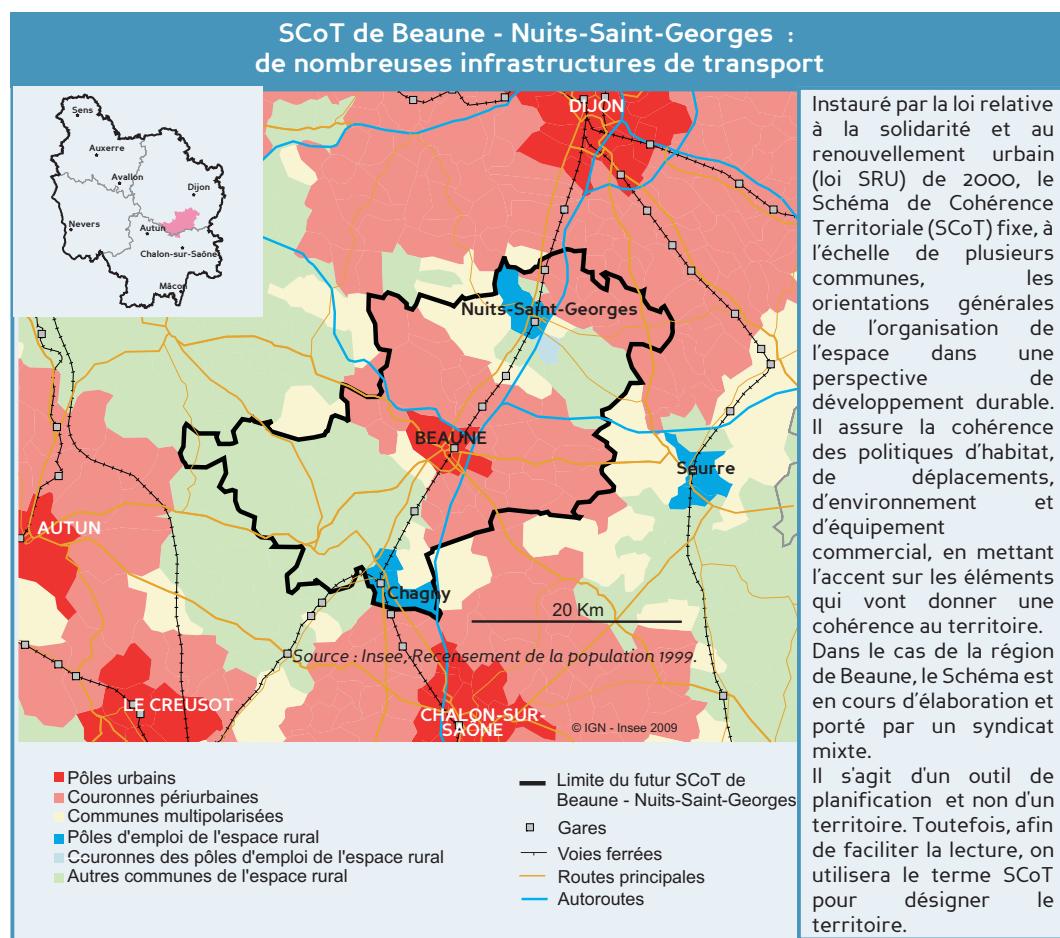


Le schéma de cohérence territoriale de Beaune - Nuits-Saint-Georges : sous la forte pression des aires urbaines de Dijon et de Chalon-sur-Saône

Fruit de l'association de 79 communes, le territoire du schéma de cohérence territoriale (SCoT) des agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges est soumis par sa position géographique à la forte influence de Dijon au nord et Chalon-sur-Saône au sud. Les plaines à l'est accueillent de nouveaux résidants et de nouvelles activités alors que la vigne limite dans d'autres communes les possibilités d'extension démographique. La filière viticole, atout économique prépondérant du SCoT, contribue à faire de celui-ci la zone la plus touristique de Bourgogne. Beaune joue un rôle moteur même si Chagny est davantage tournée vers la Saône-et-Loire et Nuits-Saint-Georges en partie orientée vers Dijon.

Le SCoT des agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges s'étend sur 804 km². Situé en grande partie en Côte-d'Or, il déborde un peu sur la Saône-et-Loire. Il comprend au total 79 communes dont la ville de Beaune (21 800 habitants) et deux communes de moyenne importance, Chagny et Nuits-Saint-Georges (près de 5 500 habitants chacune). Il compte 65 800 habitants au 1^{er} janvier 2006.



Instauré par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) de 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe, à l'échelle de plusieurs communes, les orientations générales de l'organisation de l'espace dans une perspective de développement durable. Il assure la cohérence des politiques d'habitat, de déplacements, d'environnement et d'équipement commercial, en mettant l'accent sur les éléments qui vont donner une cohérence au territoire. Dans le cas de la région de Beaune, le Schéma est en cours d'élaboration et porté par un syndicat mixte.

Il s'agit d'un outil de planification et non d'un territoire. Toutefois, afin de faciliter la lecture, on utilisera le terme SCoT pour désigner le territoire.

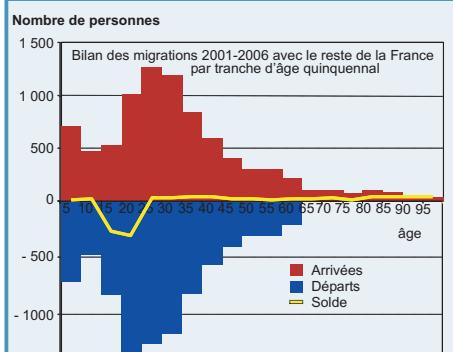


Dans l'orbite de Dijon et Chalon-sur-Saône

Le SCoT est situé entre les deux principales aires urbaines de la Bourgogne, celle de Dijon au nord et celle de Chalon-sur-Saône au sud, deux aires urbaines en extension et dont le rayonnement commence à déborder sur le SCoT. Les liens avec Dijon et Chalon-sur-Saône sont d'ailleurs facilités par la présence de nombreuses voies de communication. Le SCoT est en effet le siège d'un nœud autoroutier important et très fréquenté situé au carrefour des axes Paris-Lyon et Besançon-Dijon-Chalon, d'un réseau de routes départementales disposées en étoile autour de Beaune, et d'axes secondaires. Il est aussi traversé par une voie ferrée dans le sens nord-sud et de nombreux trains chaque jour le desservent en direction de Dijon, Paris et Lyon.

Tous les jours, 3 600 actifs sortent du SCoT pour aller travailler dans celui de

Davantage de départs que d'arrivées entre 15 et 29 ans



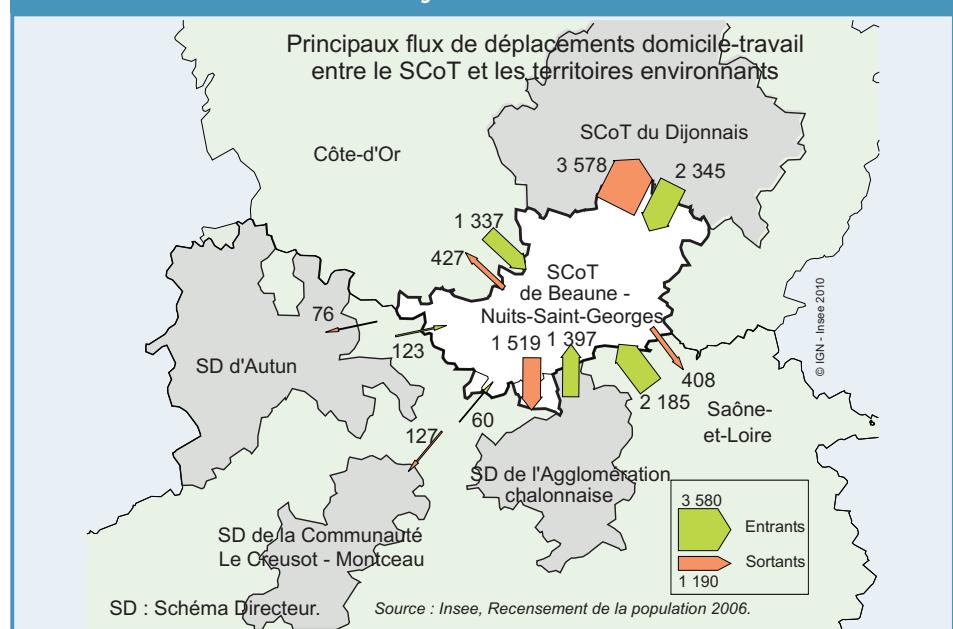
Source : Insee, Recensement de la population de 2006 exploitation principale.

Des flux migratoires favorables avec l'Île-de-France mais défavorables avec la Saône-et-Loire

Bilan des migrations 2001-2006 pour le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges		Entrées dans le SCoT en provenance de...	Sorties du SCoT vers...	Solde
Ensemble		8 366	8 820	- 454
Reste de la Bourgogne				
Côte-d'Or	dont : SCoT du Dijonnais	2 781	2 807	- 26
Saône-et-Loire	dont : SD de l'Agglomération Chalonnaise	1 925	1 970	- 45
	SD d'Autun	1 870	2 601	- 731
	SD de la communauté Le Creusot-Montceau	730	932	- 201
Nièvre et Yonne		68	97	- 29
		177	156	+ 21
Île-de-France		249	186	+ 63
Rhône-Alpes				
Autres régions				
Île-de-France		724	405	+ 319
Rhône-Alpes		583	705	- 122
Autres régions		321	309	+ 12
		1 838	1 808	+ 30

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation principale.

Quotidiennement, des déplacements importants d'actifs avec le SCoT du Dijonnais et la Saône-et-Loire



© IGN - Insee 2010

Dijon et 2 400 font le déplacement inverse, soit un solde négatif pour le territoire de 1 200.

Les échanges sont aussi importants et davantage équilibrés avec Chalon-sur-Saône (territoire du Schéma Directeur) : 1 500 actifs vont quotidiennement y travailler et 1 400 parcourent le chemin inverse.

Ces déplacements domicile-travail contribuent à diviser le SCoT et rendent d'autant plus ambitieux l'enjeu de cohérence territoriale.

Chaque jour, 29 % des actifs de Nuits-Saint-Georges et de sa périphérie travaillent dans le SCoT du Dijonnais. Quelques communes du nord du SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges font même partie de l'aire urbaine de Dijon, plus de

40 % de leurs actifs y travaillent.

Au sud du SCoT, Chagny est tournée vers la Saône-et-Loire : 29 % de ses actifs travaillent dans ce département.

Quelques autres communes relèvent d'un espace dit multipolarisé, c'est à dire sous l'influence à la fois de Beaune et Dijon ou de Beaune et Chalon-sur-Saône.

Installations de Dijonnais et départs de jeunes

Les mobilités résidentielles, c'est à dire l'installation ou le départ de résidants, témoignent aussi des liens forts avec Dijon.

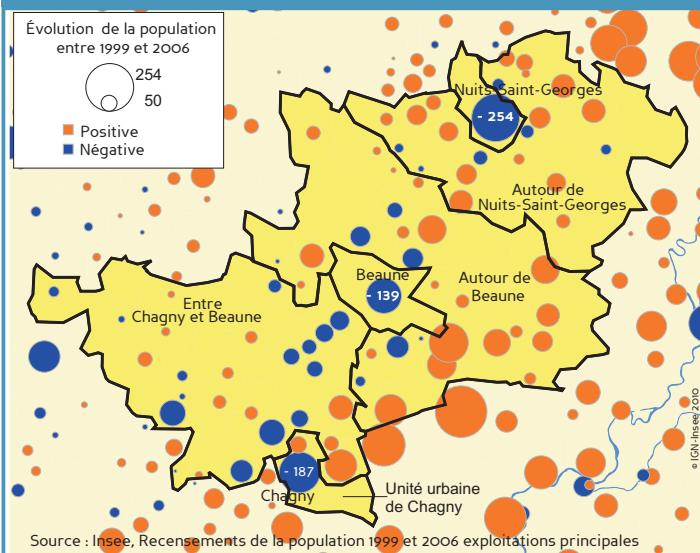
Près de 2 000 personnes originaires du SCoT du Dijonnais sont venus s'installer dans le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges entre 2001 et 2006. Il s'agit essentiellement de jeunes ménages avec leurs enfants qui recherchent des conditions de logements plus opportunes et s'installent au nord de la zone.

Ces nouveaux arrivants sont plus souvent cadres ou de niveau professions intermédiaires que l'ensemble de la population.

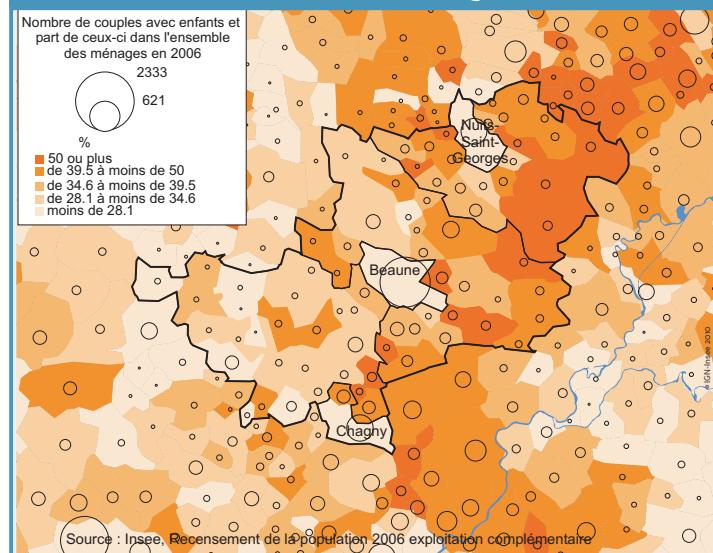
À l'inverse, près de 2 000 personnes du SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges se sont installées dans le SCoT du Dijonnais. Plus de 40 % d'entre eux sont âgés de 15 à 25 ans, âge de la poursuite d'études ou du premier emploi.

Les autres échanges de population entre le SCoT et l'extérieur se font principalement avec le département de la Saône-et-Loire et avec les régions d'Île-de-France et de Rhône-Alpes. Avec la Saône-et-Loire, les échanges sont défici-

Croissance de la population dans la plaine



Davantage de couples avec enfants autour de Beaune et Nuits-Saint-Georges



Dans cette étude, le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges a été partagé en six sous-zones listées ci-dessous et du nord au sud, en fonction notamment des influences exercées par les grandes et moyennes communes :

- « Autour de Nuits-Saint-Georges » comprend les communes du nord du SCoT à l'exclusion de Nuits-Saint-Georges et jusqu'à la couronne périurbaine de Beaune.
- « Nuits-Saint-Georges » est composée exclusivement de la commune du même nom,
- « Autour de Beaune » comprend les communes de la couronne périurbaine de Beaune comprises dans le SCoT,
- « Beaune » est composée exclusivement de la commune du même nom,
- « Entre Chagny et Beaune » correspond à la partie sud-ouest du territoire à l'exclusion de l'unité urbaine de Chagny,
- « Unité urbaine de Chagny » est constituée par Chagny et Corpeau, villes liées par une continuité des habitations.

taires notamment avec Chalon-sur-Saône. Ils concernent surtout le sud de la zone. Avec l'Ile-de-France, les départs l'emportent sur les arrivées chez les jeunes adultes, puis sont excédentaires aux âges plus élevés. Ces échanges concernent surtout la ville de Beaune.

Au total, entre 2001 et 2006, le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges a accueilli 8 400 personnes et en a laissé partir 8 800. Le solde migratoire est donc négatif.

La croissance de la population repose

uniquement sur le solde naturel. Elle est de l'ordre de 0,1 % par an, une croissance faible comparée à celle enregistrée par le passé (voir encadré page 7).

Périurbanisation au nord, vieillissement au sud

Les évolutions démographiques partitionnent aussi le territoire. Elles dépendent de la morphologie de l'espace disponible, plaine ou côte viticole.

La partie nord, de Beaune à

Nuits-Saint-Georges, se transforme de plus en plus en espace périurbain de Beaune et de Dijon. Cet espace de plaines facilite l'extension urbaine et, de fait, sa croissance démographique y est forte : le nombre d'habitants progresse de 0,8 % par an, soit 170 habitants supplémentaires. Entre 1999 et 2007, près de 1 400 constructions neuves à usage d'habitation ont été réalisées.

À l'inverse, la population baisse dans les trois principales villes du SCoT du fait de leur périurbanisation : le solde naturel y

Les trois principales villes du SCoT perdent des habitants

Territoires	Démographie en 2006		Taux de variation annuel moyen 1999-2006		
	Population	Densité (hab / km ²)	Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
Autour de Nuits-Saint-Georges	8 708	44	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,2
Nuits-Saint-Georges	5 320	260	- 0,7	0,0	- 0,7
Autour de Beaune	13 014	47	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,4
Beaune	21 778	696	- 0,1	+ 0,4	- 0,4
Entre Chagny et Beaune	10 534	42	- 0,2	- 0,1	- 0,1
Unité urbaine de Chagny	6 439	273	- 0,3	+ 0,0	- 0,4
SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges	65 793	82	+ 0,1	+ 0,3	- 0,2
SCoT du Dijonnais	307 512	275	+ 0,3	+ 0,5	- 0,2
SD de l'Agglomération Chalonnaise	103 594	241	+ 0,1	+ 0,3	- 0,3
SD d'Autun	27 900	35	- 0,8	- 0,3	- 0,5
SD de la communauté Le Creusot-Montceau	87 173	224	- 0,8	- 0,3	- 0,6
Bourgogne	1 628 837	52	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,1

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006.

SD : Schéma Directeur.

est équilibré ou excédentaire mais les flux migratoires sont déficitaires. Beaune perd ainsi 20 habitants par an, Chagny 25 et Nuits-Saint-Georges 35. La construction y est pourtant restée soutenue notamment à Beaune (1 400 logements construits entre 1999 et 2007), mais le nombre de personnes par ménage diminue.

La zone « Entre Chagny et Beaune » perd également des habitants, à raison de 20 par an. Il s'agit d'une zone rurale où la population est vieillissante, le nombre de décès y excède celui des naissances. De plus, la présence du vignoble limite les possibilités de construction et donc d'extension démographique. Moins de 400 constructions neuves y ont été réalisées entre 1999 et 2007.

Une économie influencée par la vigne

Situé essentiellement sur les coteaux dans la partie ouest du territoire, le vignoble présent sur le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges jouit d'une renommée internationale. Il est composé de la partie sud du vignoble des Côtes de Nuits et de la quasi-totalité de celui des Côtes de Beaune. Il comprend ainsi, le long de la route des grands crus, des AOC de prestige comme Chassagne-Montrachet, Meursault, Nuits-Saint-Georges, Corton, Pommard ou Vosne-Romanée.

C'est une composante importante de l'activité économique de l'ensemble du SCoT qui peut contribuer à sa cohérence. La filière viticole compte environ 14 % des 31 000 emplois présents sur le territoire, des emplois agricoles ainsi que des emplois liés au commerce de gros (négociants...).

Les revenus du SCoT sont aussi favorisés par ce secteur : en 2007, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal atteint 23 700 € sur l'ensemble du territoire contre 21 000 € en moyenne en Bourgogne. Environ 10 % des revenus sont issus de l'activité des professions non salariées contre 7 % dans la région. La zone « Entre Chagny et Beaune » est la plus concernée par les bénéfices tirés de la vigne : le revenu fiscal atteint 27 100 € et 20 % est lié aux professions non salariées.

Tourisme et industrie agroalimentaire

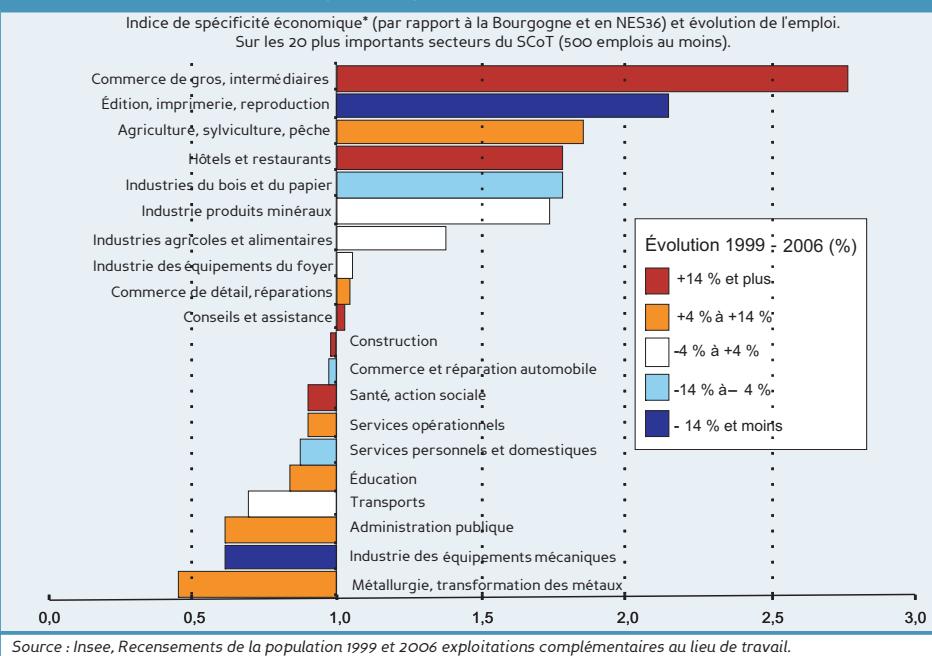
La filière viticole contribue aussi au développement du tourisme. Le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges est le territoire le plus touristique de Bourgogne avec 10 % de l'emploi salarié,

Une économie orientée vers la viticulture et le commerce

Répartition de l'emploi par secteur en 2006 (%)	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges	3 686	5 130	1 832	6 150	14 031	30 829
	12	17	6	20	45	100
SCoT du Dijonnais	1	14	6	13	65	100
SD de l'Agglomération Chalonnaise	2	21	5	15	57	100
SD d'Autun	7	20	7	12	54	100
SD de la communauté Le Creusot-Montceau	2	27	6	12	54	100
Bourgogne	6	19	7	13	56	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Des spécificités économiques qui continuent de se développer : commerce de gros, agriculture, hôtels et restaurants



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 exploitations complémentaires au lieu de travail.

*Indice de spécificité : poids du secteur dans le SCoT de Beaune (en nombre d'emplois) rapporté au même poids en Bourgogne.

Une structure sociale marquée par la présence du secteur viticole

Territoires	Population de 15 ans ou plus	Dont catégorie socio-professionnelle (%)				
		Agriculteurs, exploitants	Cadres et professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités
Autour de Nuits-Saint-Georges	6 988	4	21	16	21	22
Nuits-Saint-Georges	4 408	2	18	18	20	29
Autour de Beaune	10 263	4	20	17	17	25
Beaune	18 137	0	18	19	17	26
Entre Chagny et Beaune	8 657	8	14	15	17	30
Unité urbaine de Chagny	5 355	0	15	18	23	25
SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges	53 808	3	18	17	18	26
SCoT du Dijonnais	256 584	0	25	17	13	22
SD de l'Agglomération Chalonnaise	85 260	1	20	17	16	27
SD d'Autun	23 500	2	14	15	15	35
SD de la communauté Le Creusot-Montceau	74 051	0	14	15	16	34
Bourgogne	1 351 485	2	17	16	16	30

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire.

Le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

Sur la Côte d'environ 60 kilomètres qui séparent Dijon de Santenay, près de 1500 parcelles de terre dédiée à la vigne et dénommée « climats » sont accolés les uns aux autres comme les pièces d'un grand puzzle. Chacun de ces « climats » possède son histoire, son goût, sa place dans la hiérarchie des crus.

Associés aux villes de Dijon et Beaune, sièges historiques du pouvoir politique, économique et culturel, les « climats du Vignoble de Bourgogne » constituent un site exceptionnel que la grande famille viticole rêve d'inscrire sous ce nom au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

La démarche fédère l'ensemble des acteurs locaux tels que le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or, la Mairie de Dijon, la Mairie de Beaune, le SCoT du Dijonnais et le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges, qui apportent leur soutien et leur engagement en faveur de ce vaste projet.

Des revenus plus élevés dans les zones viticoles

Territoires	Foyers fiscaux non imposés (%)	Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal (€)	Origine du revenu fiscal (%)			
			Revenus salariaux	Pensions, retraites et rentes	Revenus des professions non salariées	Autres revenus
Autour de Nuits-Saint-Georges	35	27 022	63	19	9,6	8,6
Nuits-Saint-Georges	46	21 356	60	25	7,8	7,7
Autour de Beaune	34	26 867	62	19	10,4	8,2
Beaune	45	21 567	61	25	6,5	7,7
Entre Chagny et Beaune	42	27 106	47	21	20,1	11,7
Unité urbaine de Chagny	50	18 412	65	27	4,5	4,1
SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges	42	23 726	59	22	9,9	8,3
SCoT du Dijonnais	37	24 319	65	24	5,9	5,4
SD de l'Agglomération Chalonnaise	44	21 498	62	27	6,0	4,9
SD d'Autun	50	19 394	55	32	7,7	5,0
SD de la communauté Le Creusot-Montceau	51	18 649	58	34	4,3	3,6
Bourgogne	46	20 961	59	28	7,0	5,4

Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007.

soit environ 2 400 emplois liés au tourisme en 2006 contre une moyenne de 4 % dans l'ensemble de la région. Près de 1800 postes relèvent de l'hôtellerie-restauration. L'industrie du SCoT de Beaune -

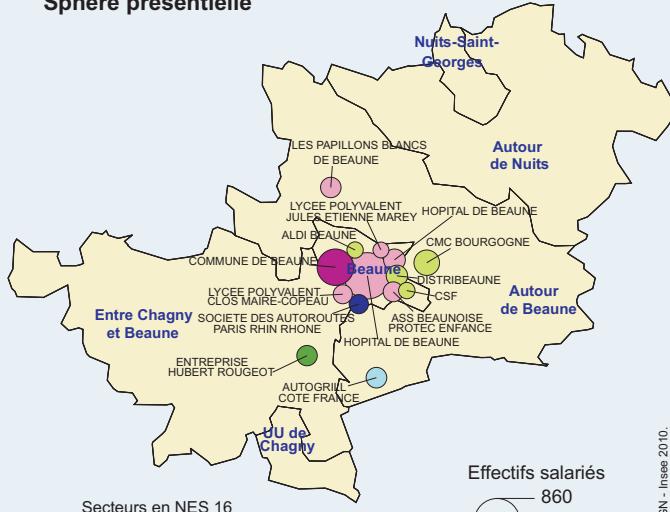
Nuits-Saint-Georges est aussi en partie marquée par la vigne avec des établissements comme Kriter brut de brut. Les autres principaux employeurs industriels sont Alcan Softal (métallurgie

de l'aluminium) à Nuits-Saint-Georges, Ceric Automation (fabrication de matériel de levage) à Nolay et Giepac Bourgogne (fabrication de carton ondulé) à Vignoles et Beaune Brioche. Au total, le SCoT de

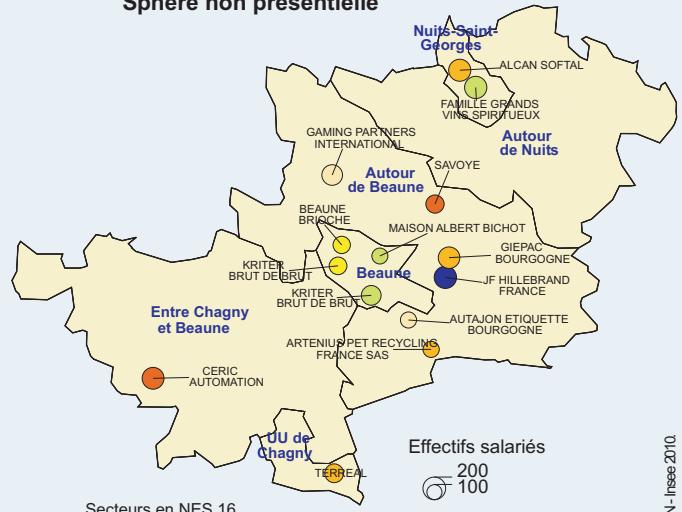
Des emplois liés à la viticulture et à d'autres secteurs d'activités

Activité des établissements de plus de 100 salariés

Sphère présente



Sphère non présente



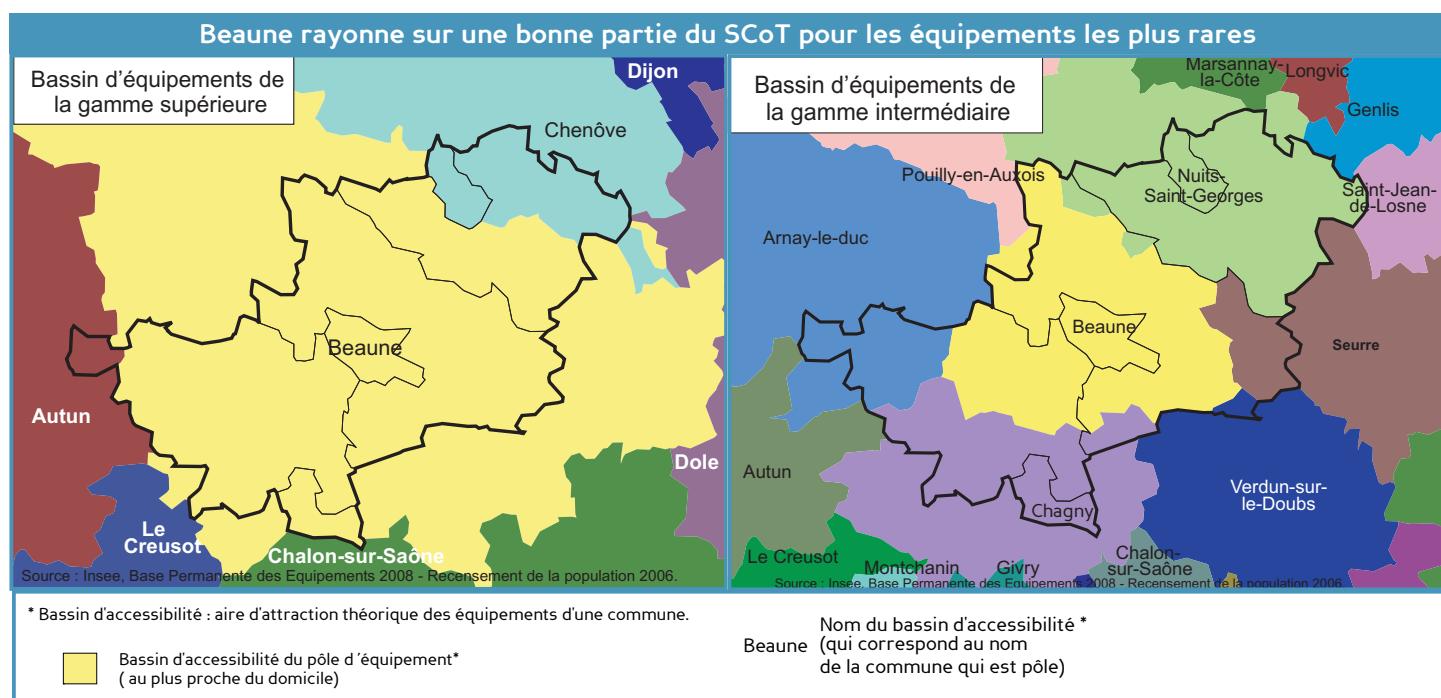
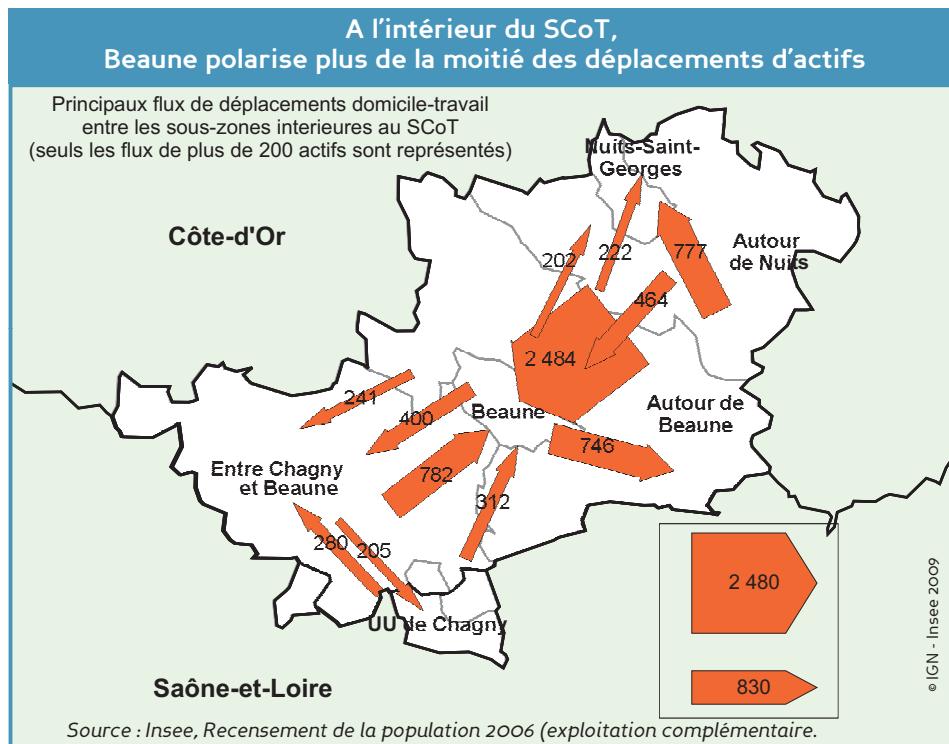
Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non-présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Beaune - Nuits-Saint-Georges comprend 5 100 emplois industriels. Le secteur public compte 4 700 emplois, essentiellement dans les hôpitaux, mairies, établissements scolaires et maisons de retraite. Il représente 17 % de l'emploi total et est assez peu présent par rapport à la moyenne bourguignonne (24 %).

Marché du travail favorable

En fine, l'activité économique est particulièrement tournée vers la production de biens à destination de l'extérieur : 46 % des emplois appartiennent à la sphère non préexistante contre 37 % en Bourgogne. Cette orientation rend le territoire sensible à la conjoncture, surtout pour ce qui est des revenus, influencés par les fluctuations du marché vinicole. La crise économique de 1993 avait entraîné une baisse de 9 % du revenu fiscal moyen par rapport à 1990 (en monnaie constante) pour les habitants du territoire.

Il est trop tôt pour avoir un bilan précis s'agissant de la crise économique commencée en 2008. Les premiers constats montrent toutefois que le marché du travail s'en sort relativement mieux dans la zone d'emploi de Beaune : le taux de



Gamme et pôle d'équipements

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu : la gamme supérieure (lycée, hypermarché, médecin spécialiste...) est composée de 36 équipements, la gamme intermédiaire (supermarché, collège, opticien...) de 28 et la gamme de proximité (poste, école, épicerie...) de 23. Une commune qui dispose d'au moins la moitié des équipements d'une gamme est pôle de la gamme. Ainsi, au sein du SCoT, Beaune est la seule commune à être pôle d'équipements de la gamme supérieure, Nuits-Saint-Georges et Chagny sont pôles de la gamme intermédiaire, et sept autres communes sont pôles de la gamme de proximité.

chômage localisé atteignait 6,9 % au premier trimestre 2010 contre 8,7 % au plan régional. A cette date, elle figure parmi les trois zones d'emploi de Bourgogne les moins touchées par la hausse du taux de chômage survenue depuis le deuxième trimestre 2008.

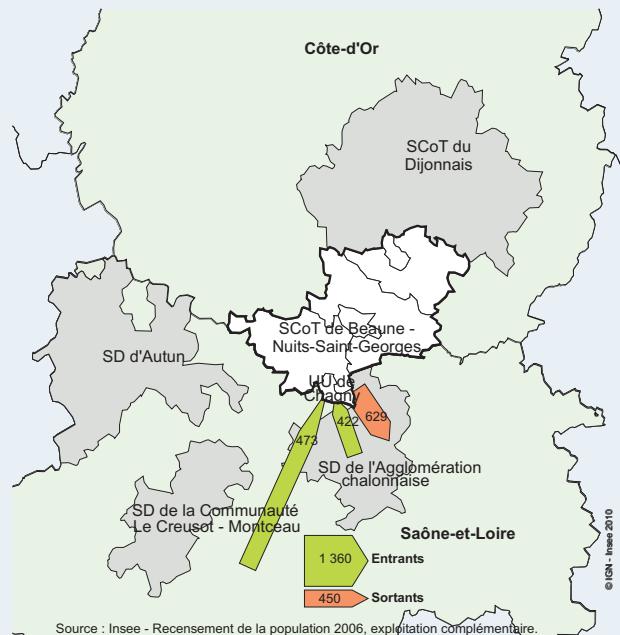
Le rôle moteur de Beaune

La ville des célèbres Hospices joue un rôle de fédérateur au sein du SCoT. Elle en constitue le principal pôle d'emploi et d'animation, un rôle renforcé par les infrastructures de transport. Elle concentre ainsi 45 % des emplois du territoire et de nombreux actifs viennent y travailler : près de 58 % des déplacements d'actifs au sein du SCoT se font avec elle. À titre de comparaison, Nuits-Saint-Georges qui comprend 12 % des emplois du territoire polarise 16 % des flux d'actifs.

Il en va de même pour les équipements et services. Pour les plus rares d'entre eux, ceux de la gamme supérieure (hypermarché, lycée, médecins spécialistes...), la ville rayonne sur pratiquement tout le SCoT : c'est sur Beaune que la plupart des habitants ont le plus rapidement accès à ces équipements. Beaune et Nuits-Saint-Georges disposent par ailleurs d'une offre complète d'équipements intermédiaires (supermarché, collège, vétérinaire...) et d'équipements de proximité (coiffeur, école, médecin généraliste...).

Chagny, plutôt tournée vers le sud et notamment vers Chalon-sur-Saône

Principaux flux de déplacements domicile-travail entre l'unité urbaine de Chagny et les territoires environnants du SCoT (seuls les flux de plus de 200 personnes sont représentés)



Toutefois, le nord du SCoT est partiellement orienté vers Dijon. Pour les équipements de la gamme supérieure, ceux présents à Chenôve (commune intégrée au SCoT du Dijonnais) sont parfois plus proches que ceux de Beaune. Enfin, Chagny, ville plus industrielle et

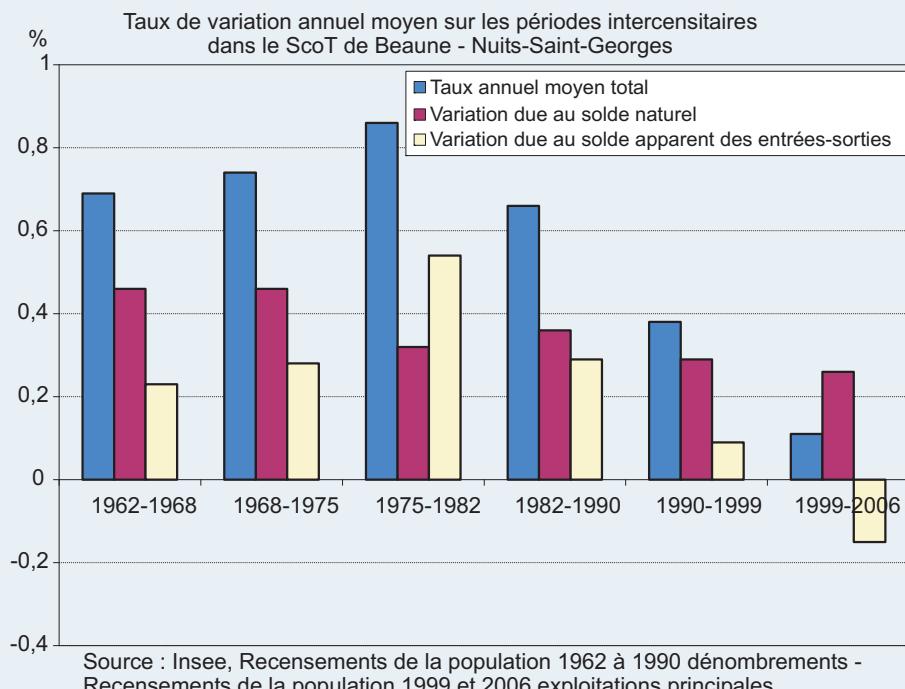
ouvrière, est davantage tournée vers la Saône-et-Loire. Le bassin d'accessibilité de ses équipements de gamme intermédiaire déborde largement sur la Saône-et-Loire.

■ David Brion

Le SCoT gagne des habitants mais à un rythme qui s'est ralenti

Le SCoT de Beaune - Nuits-Saint-Georges comptait 65 300 habitants en 1880. Il a ensuite perdu plus d'un quart de sa population pour compter 47 300 habitants en 1946. Dès lors, il connaît de nouveau une croissance démographique, soutenue entre 1960 et 1990 avec 0,7 % d'habitants en plus chaque année, plus faible sur la période 1999-2006 avec un gain annuel de 0,1 %. Il retrouve ainsi, en 2006, le niveau de peuplement connu cent trente années plus tôt.

Depuis 1975, le territoire est de moins en moins attractif. Le solde migratoire n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir négatif sur la dernière période, de 1999 à 2006. Seul l'excédent naturel assure désormais la croissance de la population.



Un espace riche et diversifié

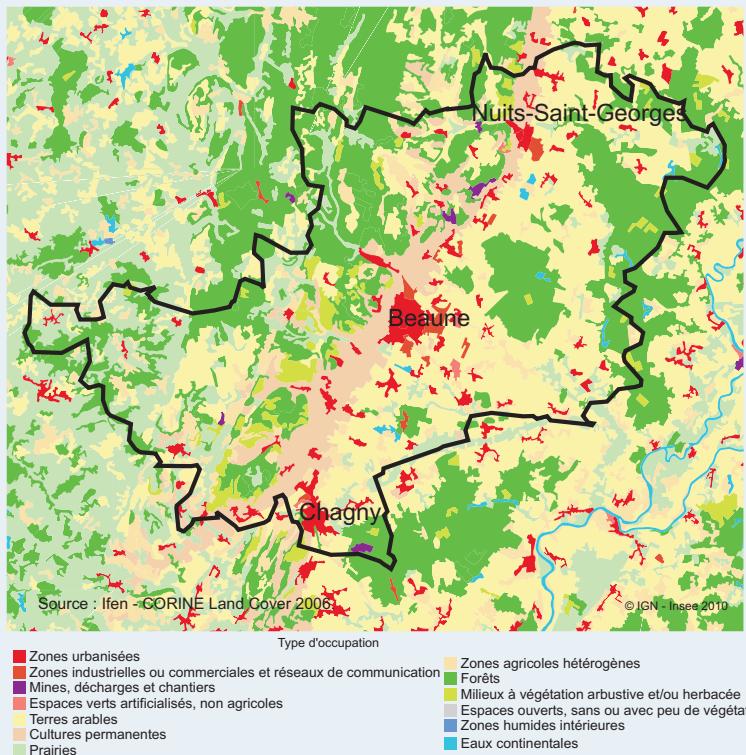
Seulement 6 % du territoire du SCoT de Beaune-Nuits-Saint-Georges est artificialisé c'est à dire urbanisé ou occupé par des zones industrielles et commerciales ou des réseaux de communication.

Le reste est couvert par des terres agricoles surtout (60 %) et divers espaces naturels (34 %).

L'agriculture est orientée vers la viticulture dans 46 des 79 communes du SCoT. Dans les

autres communes, situées en plaine, l'agriculture est principalement orientée vers la production de céréales, oléoprotéagineux et autres grandes cultures.

Un site Natura 2000, situé à l'ouest du SCoT le couvre partiellement. Ce site Natura 2000 accueille des espèces protégées d'oiseaux comme le faucon pèlerin, le pic noir ou encore la chouette de Tengmalm et abrite une flore remarquable.



Répartition de la superficie (%)

	Territoires artificialisés	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Surfaces en eau
SCoT de Beaune	6	59	34	0
Moyenne des 4 territoires de comparaison	11	58	31	1
dont : SCoT de Dijon	11	52	37	0
SD de l'Agglomération chalonnaise	14	55	29	2
SD d'Autun	2	56	42	0
SD de la Communauté Le Creusot-Montceau	16	68	14	2

Sources : UE ; Meeddat CGDD SOeS ; CORINE Land Cover 2000 et 2006.

POUR EN SAVOIR PLUS

- 2008-2009 : sept trimestres de crise en Bourgogne - Insee Bourgogne Dimensions N°159 - mai 2010.
- Les grandes zones d'emploi sont les mieux armées face aux mutations économiques - Insee Bourgogne Dimensions N°157 - mars 2010.
- 22 000 emplois salariés liés au tourisme en Bourgogne - Insee Bourgogne Dimensions N°152 - mars 2009.
- La Bourgogne gagne des habitants autour des villes-centres et le long des grands axes - Insee Bourgogne Dimensions N°150 - janvier 2009.
- L'aire urbaine de Beaune - Insee Bourgogne Dossier N°39 - juillet 2004.

Insee - Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509

21035 Dijon Cedex

Tél : 03 80 40 67 67

Fax : 03 80 40 68 00

Service Insee Contact :

09 72 72 40 00

Appels à tarification locale

Directeur de la publication :

Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :

Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :

Christine Charton

Maquette PAO :

Thierry Poisse

Cartographie :

Christophe Clémence

Impression :

AZ Média Marsannay-la Côte (21)

Dépôt légal :

à parution

ISSN 1246-483 X

© Insee 2010